

## Taux de taxation

Lors de l'adoption du budget annuel, le conseil des commissaires a fixé le taux de taxation de la Commission scolaire de la Capitale à 0,28638 \$ pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation.

Municipalité	Taux de taxation	Taux de réduction	Taux net d'imposition
Québec	0,28638	0,061282	0,225098
Saint-Gabriel-de-Valcartier	0,28638	0,080623	0,205757
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	0,28638	0,079191	0,207189
Lac-Saint-Joseph	0,28638	0,096926	0,189454
Shannon	0,28638	0,109794	0,176586
Fossambault-sur-le-Lac	0,28638	0,053119	0,233261

## Modalités de paiement

### Si votre facture est inférieure à 300 \$

– Le montant total de la facture est payable en un seul versement et sa date d'échéance est le 18 août 2011.

### Si votre facture s'élève à 300 \$ et plus

– Le montant total de la facture peut être payé en deux versements dont les dates d'échéance sont les suivantes : 18 août 2011 et 16 novembre 2011.

Toutefois, si vous désirez payer en un seul versement, le montant total de la facture doit être payé au 18 août 2011.

– Aucune autre facture ne sera expédiée pour le deuxième versement.

Des intérêts de 15 % s'ajouteront si les versements ne sont pas effectués aux échéances prévues. Il est important de conserver votre facture pour votre déclaration fiscale.

# Comment payer votre compte ?

## Par la poste

- En utilisant l'enveloppe-réponse ci-jointe, adressée à Montréal au centre de traitement de notre institution financière.
- Votre chèque doit être fait à l'ordre de la *Commission scolaire de la Capitale* et vous devez inscrire votre numéro de dossier au verso.
- Joindre le ou les coupons détachables de la facture.

## À votre institution financière

- Au comptoir de service, au guichet automatique ou par Internet, avec le numéro de référence.

## Au centre administratif de la commission scolaire

- **1900, RUE CÔTÉ, QUÉBEC (QUÉBEC) G1N 3Y5**  
(coin boulevard Wilfrid-Hamel et autoroute Robert-Bourassa)  
**Téléphone (taxe scolaire seulement) : 418 686-4050**

### HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Nos bureaux seront fermés du 18 au 22 juillet 2011 inclusivement.

**Vous avez vendu votre propriété ?  
Appelez-nous, c'est important ! 418 686-4050**

Renseignements complémentaires au  
**[www.cscapitale.qc.ca](http://www.cscapitale.qc.ca)**  
sous « **taxe scolaire** ».



# Taxe scolaire 2011-2012

Pour la  
**réussite**  
de nos élèves  
osons rêver et créer ensemble

Une publication des  
Services des ressources  
financières (Juin 2011)



# Mot de la présidente

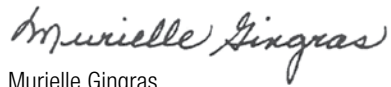
Murielle Gingras

La Commission scolaire de la Capitale offre des services à près de 27 000 élèves répartis dans 70 établissements sur un territoire de 1 200 km<sup>2</sup>. Grâce à une gestion rigoureuse des ressources, elle consolide ses services malgré la décroissance démographique et maintient au minimum ses frais de gestion. En effet, nous nous faisons un devoir d'investir pour le bien-être de nos élèves, que ce soit dans l'enseignement, les services aux élèves, les services de garde, le transport, les projets éducatifs ou la rénovation et l'entretien des bâtiments.

Les dispositions de la Loi sur l'instruction publique nous permettent de réduire le taux de la taxe scolaire dans l'ensemble du territoire que nous desservons. Ce taux varie d'une municipalité à l'autre.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que les sommes soient investies dans l'intérêt premier de tous nos élèves, jeunes et adultes.

La présidente,



Murielle Gingras



## Faits saillants du budget 2011-2012

<b>Dépenses budgétisées :</b>	<b>280 216 559 \$</b>
<b>Revenus budgétisés :</b>	<b>278 482 218 \$</b>
<b>Écart :</b>	<b>(1 734 341 \$)</b>

Cet écart s'explique par une utilisation du surplus accumulé de la commission scolaire pour financer des dépenses d'amortissement et des dépenses non capitalisables (1 598 630 \$) non financées par le MELS et des dépenses d'opérations courantes (135 711 \$) excédant les revenus annuels. Le budget 2011-2012 a été adopté par le conseil des commissaires le 28 juin 2011.

### Les faits saillants sont les suivants :

- Augmentation de l'investissement en éducation financée par le MELS et la commission scolaire ;
- Application de nouvelles mesures du MELS (baisse du nombre d'élèves par classe au troisième cycle du primaire et au

premier cycle du secondaire, ressources professionnelles additionnelles pour la réussite des élèves de la formation générale des jeunes, projets d'activités parascolaires pour les élèves du secondaire) ;

- Maintien et consolidation de mesures du MELS en conformité avec le plan stratégique (plan d'action pour améliorer la qualité de la langue française, « Agir autrement » et « Contrer la violence » au primaire et au secondaire, « Aide aux devoirs » et « École en forme et en santé » au primaire, augmenter les élèves ayant « Moins de 20 ans en formation professionnelle »).

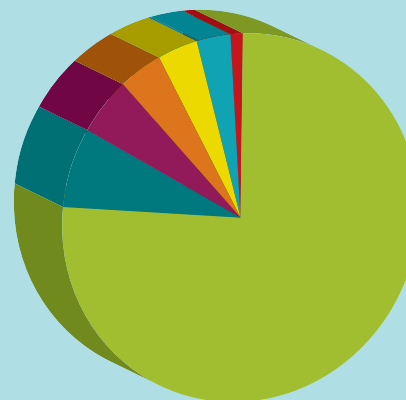
Pour de plus amples renseignements sur le budget 2011-2012, vous pouvez consulter le [www.cscapitale.qc.ca/organisation](http://www.cscapitale.qc.ca/organisation)



Richard Vallée, CA

Directeur des Services des ressources financières

## Comment sont réparties les dépenses budgétaires 2011-2012 par élève à la Commission scolaire de la Capitale ?



- **Activités d'enseignement et de soutien à la formation générale des jeunes, à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes**  
8 360 \$ (76,4 %)
  - **Activités administratives**  
400 \$ (3,7 %)
  - **Activités liées au financement**  
311 \$ (2,8 %)
  - **Autres secteurs**  
126 \$ (1,1 %)
  - **Activités liées aux équipements**  
775 \$ (7,1 %)
  - **Activités liées aux investissements**  
554 \$ (5,1 %)
  - **Activités liées au transport scolaire**  
412 \$ (3,8 %)
- Total du coût prévu pour l'année 2011-2012**  
**10 938 \$ / élève**